

Dans le cadre de la mise en œuvre de nouvelles mesures fixes, en des endroits où la population est soumise à une exposition au trafic routier sur la zone régionale définie dans le Plan de Surveillance de Qualité de l'Air 2010-2015, une évaluation de la qualité de l'air a été réalisée en 2012, au niveau de l'axe « Rempart Perrier » sur la ville d'Epernay.

Les résultats de cette étude confirmaient l'influence du trafic routier sur les teneurs en dioxyde d'azote observées à proximité de cet axe. La concentration moyenne se situait entre les seuils d'évaluation minimal et maximal. L'évaluation des PM10 n'avait pu être réalisée en raison de la panne de l'appareil de mesure.

Ainsi, afin de finaliser l'évaluation de ce site en vue de l'installation d'une station fixe au cours du second semestre 2013, la campagne de mesure initiée en 2012, a été prolongée jusqu'au 30 juin 2013.

Site de mesures

Le site de mesure est identique à celui de 2012 (cf. figures 1 et 2)

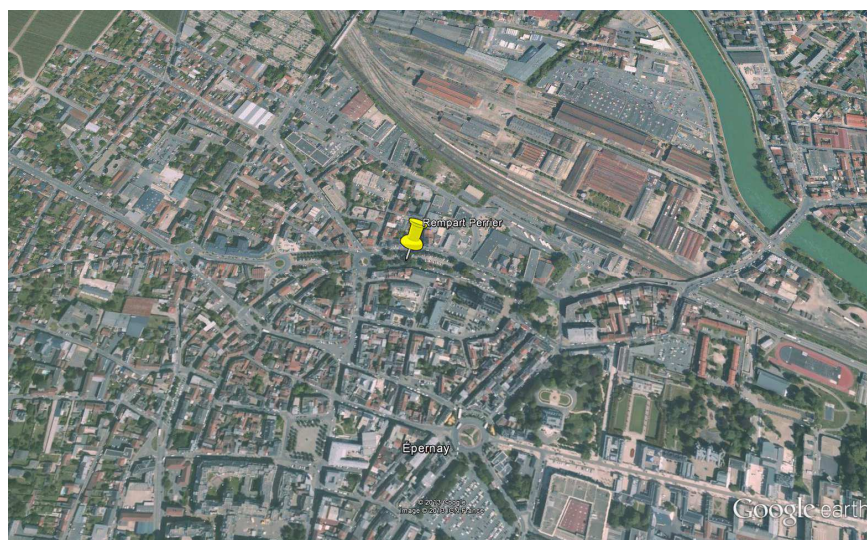


Figure 1 : Implantation de l'unité mobile

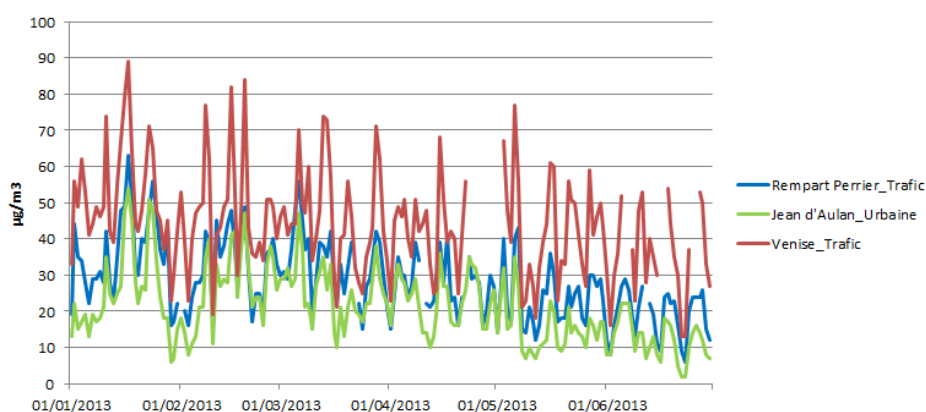


Figure 2 : Photo de l'unité mobile

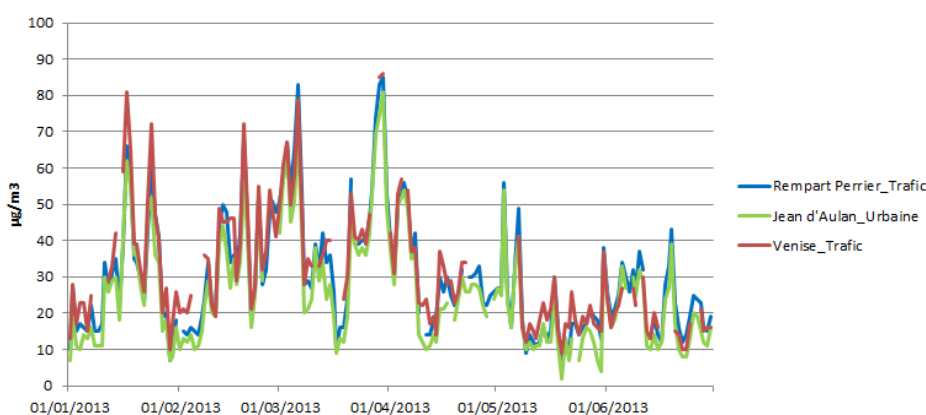
Résultats

Les graphiques ci-après comparent les concentrations journalières en dioxyde d'azote, PM10 et monoxyde de carbone mesurées au niveau du site « Rempart Perrier » à celles du site trafic¹ « Venise » et du site urbain² « Jean d'Aulan » sur Reims.

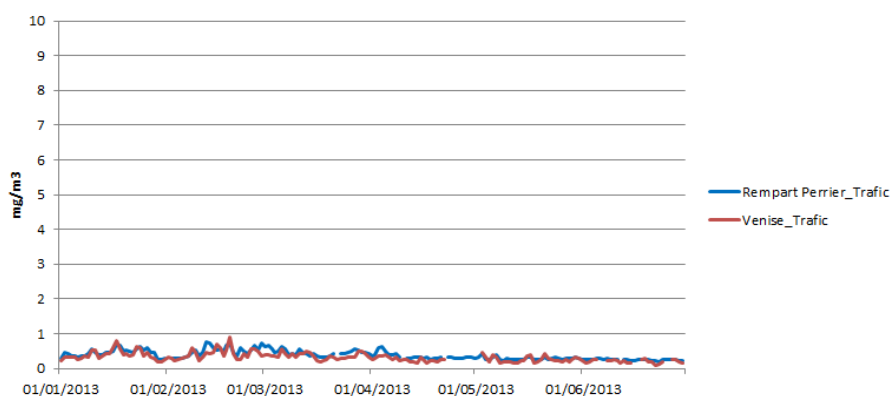
Evolution du dioxyde d'azote



Evolution des PM10



Evolution du monoxyde de carbone



¹ Site trafic : L'objectif d'une station de mesure de type trafic est de fournir des informations sur les concentrations mesurées dans des zones représentatives du niveau maximum d'exposition, auquel la population située en proximité d'une infrastructure routière est susceptible d'être exposée.

² Site urbain : L'objectif d'une station de mesure urbaine est de suivre l'exposition moyenne de la population aux phénomènes dits « de fond ».

Une hiérarchie des teneurs en dioxyde d'azote est visible sur le graphique avec des valeurs au niveau du site trafic « Venise » de Reims nettement plus élevées que les 2 autres sites. Le site trafic « Rempart Perrier » vient en deuxième position, avec des teneurs plus élevées que le site urbain « Jean d'Aulan ».

L'évolution des concentrations en PM10 est globalement identique sur les 3 sites avec des teneurs ponctuellement élevées entre janvier et avril, illustrant des épisodes de pollution aux PM10 constatés sur le département de la Marne.

Quant au monoxyde de carbone, les évolutions des concentrations sur les 2 sites « trafic » sont très proches l'une de l'autre.

Le tableau ci-dessous compare les résultats en dioxyde d'azote, PM10 et monoxyde de carbone observés sur les 3 sites au cours du 1^{er} semestre 2013.

	<i>Rempart Perrier - Epernay (T)</i>	<i>Venise - Reims (T)</i>	<i>Jean d'Aulan - Reims (U)</i>
<i>Moyenne NO₂ µg/m³</i>	28	44	21
<i>Max horaire NO₂ µg/m³</i>	98	175	98
<i>Moyenne PM10 µg/m³</i>	30	32	26
<i>Nbr de valeurs journalières >50</i>	23	18	16
<i>Moyenne CO mg/m³</i>	0.38	0.32	NM
<i>Max horaire CO mg/m³</i>	1.51	2.57	NM

Légende : T : Trafic U : Urbain NM : Non mesuré

*Tableau comparatif entre les sites trafic « Venise » et « Rempart Perrier » et le site urbain « Jean d'Aulan »
sur le 1^{er} semestre 2013*

Les concentrations moyennes en NO₂ et PM10 sont en-deça de celles du site trafic de Reims, mais au-delà de la station urbaine de Reims. Le nombre de jours supérieurs à 50 µg/m³ en PM10 plus élevé sur le site « Rempart Perrier » est lié à un taux de fonctionnement plus faible de l'analyseur sur « Venise », notamment lors de journées « chargées » en PM10 fin mars-début avril.

Sur les 6 mois de mesure en continu, la concentration moyenne du dioxyde d'azote (28 µg/m³) est comprise entre le seuil d'évaluation maximal (32 µg/m³) et minimal (26 µg/m³). Lors de la campagne de mesures de 2012, la concentration moyenne en dioxyde d'azote était de 26 µg/m³. Pour les PM10, la concentration moyenne de 30 µg/m³ est supérieure au seuil d'évaluation maximal (28 µg/m³).